

Réf: Dossier N° 019351

Avis de constitution

SOCIETE « DIASPORA EXCELLENCE INNOVATION AFRICA »

Abidjan, Cocody, Deux Plateaux 7eme tranche, LOT 2905, ILOT 242

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/05/2021 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28/05/ 2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « DIASPORA EXCELLENCE INNOVATION AFRICA »

- Portails internet ;
- Programmation informatique ;
- Autres services de réservation et activités connexes ;
- Services de conseil en gestion stratégique ;
- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ;
- Entreposage et stockage non frigorifique ;
- Autres activités de poste et de courrier ;
- Affrètement et organisation des transports ;
- Import/ Export ;
- Commerce de gros non spécialisé ;
- La réalisation pour son propre compte, d'opérations d'investissement en capital dans des start-up ou des sociétés à fort potentiel de croissance ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets

200,000 F CFA divisé en (200) Actions de Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les Actionnaires.

Abidjan, Cocody, Deux Plateaux 7eme tranche, LOT 2905, ILOT 242

M MANIE KPATIBLY VITAL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00064 du 09/08/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

